



AARPI CTC AVOCATS
Maître Lise TRUPHEME
5 Boulevard du Roi René
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04.13.41.53.53
www.ctcavocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE
Sur la commune d'AIX-EN-PROVENCE (13100)

Dans un ensemble immobilier dénommé Domaine de Grassie, situé à AIX-EN-PROVENCE, 350 route des Milles, cadastré section HY n° 268, pour 1 ha 11 a et 83 ca,

- Dans le lot volume 1000, **le lot n° 1116** consistant au 1er sous-sol à **UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT** portant le numéro 112 sur les plans de commercialisation,
Et les 24/10.000èmes des parties communes générales ;

- Dans le lot volume 5000, **le lot n° 5003** consistant, dans le bâtiment D, au rez-de-chaussée en **UN STUDIO** composé d'un hall d'entrée, une pièce principale avec coin cuisine, une salle d'eau avec WC d'une superficie loi Carrez de **23,52 m²**,
Et les 116/10.000èmes des parties communes générales ainsi que des 75/10.000èmes des charges d'ascenseur.

Etat descriptif de division volumétrique publié le 19 décembre 2012 volume 2012 P n° 14629.

Modificatif publié le 4 novembre 2013 volume 2013 P n° 10513.

Etat descriptif de division et règlement de copropriété dans le lot volume n° 1000 publié le 4 novembre 2013 volume 2013 P n° 10516.

Etat descriptif de division et règlement de copropriété dans le lot volume n° 5000 publié le 4 novembre 2013 volume 2013 P n° 10518.

MISE A PRIX : 39.000,00 € (TRENTE NEUF MILLE EUROS)
(FRAIS DE POURSUITES PAYABLES EN SUS, Y COMPRIS TVA)

VISITE : La visite aura lieu le Mardi 20 Mai 2025 de 11 h 00 à 12 h 00
(SAS AIX JUR'ISTRES : Tél. : 04.42.99.20.20).

ADJUDICATION FIXEE AU LUNDI 2 JUIN 2025 à 9 h 00,
à l'audience des ventes du **Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE,**
40 Boulevard Carnot 13100 AIX-EN-PROVENCE,
où les biens immobiliers ci-dessus désignés seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur.

OCCUPATION : A la date de l'établissement du procès-verbal de description, le 5 mars 2024, les biens dont il s'agit sont occupés par Madame Julie ZANTOUR moyennant un loyer mensuel de 630,00 euros. Le bail n'a cependant pas été communiqué au commissaire de justice instrumentaire.

CONDITIONS DE L'ADJUDICATION :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé le 4 juin 2024 au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire D'AIX-EN-PROVENCE où il peut être consulté. Le cahier peut également être consulté au cabinet de l'avocat poursuivant ou, directement, sur le site **www.ctcavocats.fr**.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE.

A PEINE DE NULLITE, et conformément aux dispositions de l'article R322-41 du Code des procédures civiles d'exécution, cet Avocat devra s'être fait remettre, préalablement aux enchères, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de la CARPA, complété d'un justificatif de l'origine des fonds, représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000,00 €.

Signé : Lise TRUPHEME
Avocat